



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants
et Surveillants Brigadiers Non-Gradés
CP Toulouse-Seysses affilié à la

GRATTE-TOI et TAIS-TOI !

Contagion de gale ?

Mais non voyons...Juste 12 cas déclarés au sein de la population pénale au 13 mars !

Pourtant, la Direction locale parfaitement et immédiatement avertie depuis le 02 mars préfère se taire et minimiser cette situation.

Une situation qui aurait mérité que les membres du CHSCT se réunissent et se concertent sans délai, dès ce 2 mars, comme le prévoit d'ailleurs les textes devant ce type d'incident.

Conscient de leur mission et contrairement à la Direction, les OS dont le SPS qui n'a pas perdu de temps pour contacter les interlocuteurs membres du CHSCT ceci depuis le 1er mars 2017 **un Surveillant est en AT pour avoir contracté la gale.**

La mission du CHSCT qui prévoit entre-autre l'évaluation du niveau de contagion, n'a donc pas été assurée par une réunion alors même que le Président du CHSCT (le Directeur) était en mesure de convoquer les membres sans attendre. A un point tel, qu'aucun recensement des lieux fréquentés tant par notre collègue que les détenus, n'a fait l'objet d'une analyse collégiale pour déclencher un traitement de désinfection conforme, adapté et ciblé.

Eh oui, pour rappel, la petite bestiole ne fait pas de différence, ne s'arrête pas à la porte du PCI et ne stigmatise personne, elle aime tout le monde !

Bien malheureusement, l'inaction est souvent l'issue de secours affectonnée par le Directeur pour minimiser les faits et banaliser les incidents de 1er ordre. Dommage que ce manque de « combativité » efface les risques encourus qui sont pourtant réels, la preuve :

1,2,3 ...et maintenant 12 protocoles et confinements pour gale sur le CP.

En l'état actuel des choses et du niveau non-officialisé de connaissance de la contagion, le Directeur joue clairement la montre au point d'être contraint par les OS (Lettre Ouverte du 06 Mars 2017) d'évoquer le sujet uniquement durant le CHSCT depuis bien longtemps planifié au 20 mars.

Quelle chance que cette instance se réunisse ce mois-ci, car dans 3 mois ...

... Quand tout le monde se grattera, il sera trop tard Mr le Directeur !

Si les symptômes de grattouilles apparaissent à la lecture de ces lignes, c'est normal, pas d'inquiétude c'est sûrement psychologique...

Alors, pourquoi tant d'énergie pour taire le développement de cette situation concernant une maladie professionnelle ?

Le SPS, l'évidence Syndicale !!!

Nicolas FRANCOIS - Seysses le 16 Mars 2017, le Bureau SPS